



HAL
open science

Construction de l'auteur autour de ses modes d'écriture et de publication

Evelyne Broudoux, Sylvie Grésillaud, Hervé Le Crosnier, Véronika
Lux-Pogodalla

► **To cite this version:**

Evelyne Broudoux, Sylvie Grésillaud, Hervé Le Crosnier, Véronika Lux-Pogodalla. Construction de l'auteur autour de ses modes d'écriture et de publication. H2PTM'05, Sep 2005. sic_00001552

HAL Id: sic_00001552

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001552

Submitted on 18 Sep 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Construction de l'auteur autour de ses modes d'écriture et de publication

Evelyne Broudoux* — **Sylvie Grésillaud **** —
Hervé Le Crosnier *** — **Véronika Lux-Pogodalla****

* *Université de Versailles-Saint-Quentin (Paragraphe, CHCSC)*

** *Institut national de l'information scientifique et technique (INIST-Nancy)*

*** *Université de Caen (GREYC)*

RÉSUMÉ. Cet article est le produit d'un groupe de travail de l'Atelier-Auteur constitué par le RTP-DOC pour le Programme Société de l'Information. Son objectif était d'analyser les nouvelles conditions faites au « devenir auteur » de documents numériques, selon différents points de vue : technique, éditorial, économique, social et artistique.

ABSTRACT. Author's self construction related to publishing and writing modes is carried out by social networking where authors can operate in all the phases of a document's life : creation, production, distribution and organisation.

MOTS-CLÉS : auteur, document, lectorat, audience, autoritativité, réseaux sociaux

KEY WORDS: author, document, readership, audience, authoritativity, social networks

1. Introduction

Le bouillonnement des pratiques autour de la production écrite sur le web met à jour des phases de construction de documents auparavant tenues dans l'ombre. Auteurs experts ou auteurs « en devenir » découvrent et s'approprient dans le même temps des dispositifs d'écriture, de publication et de diffusion des textes. L'agrégation de cercles sociaux autour des plates-formes d'écriture et de publication - comme les blogs - est emblématique d'une relation auteur/lecteur dynamisée par un dispositif technique. De nouvelles configurations éditoriales émergent. Construites sur la gestion des informations en bases de données, elles exercent une influence dans la redéfinition des rôles auparavant figés.

Nous examinons ici la construction auctoriale et sa légitimation au travers des nouveaux outils d'écriture directement reliés à la publication de documents. Celle-ci se constitue d'une multiplicité de cas. Bien entendu, nous manquons encore actuellement du recul nécessaire pour juger de l'importance relative de ces pratiques¹. Cependant, on peut d'une part les observer et les décrire précisément, d'autre part s'efforcer d'abstraire certaines pratiques observées pour commencer à en extraire des modèles. En particulier, nous considérons les modes de fabrication, circulation, authentification, évaluation et stockage des documents comme des indicateurs d'une évolution de la construction auctoriale et du « faire autorité », en partie rendue visible par les pratiques autoritatives.

Nous postulons que la fabrique du texte et de l'auteur du document numérique sont modifiés par l'évolution de la notion même de publication². Différents modes de publication électronique sont scénarisés par des outils de publication.

1. L'auteur : une construction

1.1. Construction historique

Nous considérons ici l'auteur du point de vue de Foucault, c'est-à-dire comme l'unité minimale d'information conditionnant l'existence du système juridique et institutionnel qui enserme, détermine et articule l'univers des discours [FOU, 1969], et donc le repérage, la classification et la localisation de ces mêmes discours.

Un détour historique resitue l'émergence de la figure auctoriale dans une période riche en innovations technologiques, sociétales et scientifiques (imprimerie, laïcité, émergence des sciences expérimentales), dans un laps de temps s'étalant de la Renaissance aux siècles des Lumières. L'imprimerie, condition technique de la fixation des textes, signe la fin de la *varietas*, période où la valeur littéraire reconnue dépend moins de l'auteur que de celui qui l'a inspiré : les multiples variations autour des incontournables textes antiques constituaient alors les

¹ Nous nous sommes focalisés volontairement sur des façons de faire nouvelles, voire émergentes, dont nous avons fait notre objet d'étude. Cependant il est clair que les modes d'auctorialité et de publication classiques perdurent, en particulier dans certaines disciplines : ainsi un historien, un ethnologue considèrent peut-être (et peut-être avec raison) comme anecdotique la matière qui nous intéresse ici.

² Rapport de l'Action Spécifique 133 du RTP-DOC : <http://www.rtp-doc.enssib.fr>

références à partir desquelles on jugeait du style poétique d'un auteur. Avec l'objectif, l'œuvre rencontre une unicité inégalée et sa reproduction mécanisée à l'identique fait porter une attention nouvelle à l'originalité de son contenu. C'est le moment où l'auteur commence à se construire comme étant « à l'origine de ». De cette période charnière, se trouve promue une littérature à la forme romantique ou idéaliste, ne venant plus de la littérature antérieure, mais émanant de soi ou de la réalité.

1.2 Cohabitation et compétition entre modèles

C'est autour de l'émergence du droit d'auteur que se constitue la figure économique et sociale de l'écrivain et des autres artistes. La société, considérant le mérite des travaux de la pensée pour son développement, a organisé le reversement de surplus économiques dégagés par la propriété de la terre vers de nouvelles activités, industrielles et culturelles. Le statut d'Anne de 1710³, considéré comme la première loi sur les Droits d'auteurs, vise ainsi à inciter les auteurs à « créer des œuvres utiles pour la société ».

Cette démarche a suivi des cours différents selon les traditions anglo-saxonne ou continentale.

- Le droit d'auteur en France est un droit de la personne. L'œuvre est vue comme une « extension » de la personnalité de son auteur, si bien que toucher à l'œuvre, c'est toucher à l'auteur. De cela découlent le « droit moral », mais aussi des règles comme l'impossibilité de vendre des œuvres à venir (on ne peut vendre sa propre personne), ou le droit de repentir.

- Le « copyright » anglo-saxon est au contraire un droit de l'œuvre. Le propriétaire du copyright peut obtenir délégation de l'auteur, ce qui finalement lui donne la main sur l'adaptation de l'œuvre aux conditions économiques de sa rentabilité. Les exemples abondent des effets de cette conception sur la création et surtout sur le statut de l'auteur. On peut citer par exemple le « final cut » du cinéma, qui appartient au studio ; la propriété des personnages des bandes dessinées, qui sont déléguées au journal qui les a fait paraître⁴. C'est aussi en raison de cette approche qu'un tribunal MacCarthyste pût retirer ses droits d'auteur à Dashiell Hammett. Et c'est pour la raison contraire que la colorisation d'Asphalt Jungle de John Huston, autorisée aux Etats-Unis, par les ayant-droits économiques, c'est-à-dire le studio qui a déposé le copyright, a été interdite de diffusion en France sur plainte des ayant-droits moraux, en l'occurrence la fille de John Huston, qui le représentait comme « personne ».

Avec la numérisation accélérée des œuvres, dès les phases de création, ces conceptions différentes du statut de l'auteur jouent largement sur les modèles économiques – par exemple le choix des majors de vendre en ligne de la musique s'est fait sans renégociation avec les auteurs – et sur les notions de responsabilité sur l'œuvre. Avec l'existence du « droit moral », l'auteur est bien plus que la marque de fabrique d'une œuvre. Pour autant, le droit de la personne n'a pas que des avantages, notamment dans la conception des œuvres dérivées (mixage, montage,

³ <http://www.copyrighthistory.com/anne.html>

⁴ Voir l'affaire des Katzerjammer Kids au début du 20e siècle

parodie - qui frôle toujours la diffamation sur la personne) et le droit de l'œuvre n'a pas que des inconvénients (car cela fluidifie la ré-édition des oeuvres), surtout quand il est bordé par la notion de *fair use* définissant les usages et séparant les usages commerciaux ou non de ceux qui n'entravent pas le commerce.

1.3 Vectorialisation du marché culturel

Les évolutions récentes du droit de la propriété intellectuelle vont dans le sens d'une plus grande mise à disposition des créations pour un marché des œuvres rendu le plus fluide possible. Ceci va avoir des conséquences sur le statut des auteurs, qui tendent à devenir des « producteurs de matière première » dans le cadre d'un marché de biens immatériels. Nous assistons à la sortie de l'idée de « l'auteur romantique » et à la percée des œuvres si ce n'est rédigées à plusieurs, du moins produites à plusieurs.

Selon les termes de la loi, les auteurs et leurs producteurs sont les détenteurs du « droit de monopole » conféré par la Propriété littéraire et artistique. Mais la réalité des pratiques telles qu'elles évoluent sous nos yeux tend à négliger ce fait pour donner tout le bénéfice de la propriété intellectuelle aux vecteurs, capables de toucher le public et de transformer les documents en audience.

Par « vecteur », nous entendons les médias, évidemment traditionnels, mais aussi de nouveaux intervenants spécifiques de l'univers du web comme les « moteurs de recherche », les places de marché des œuvres (cf. l'opposition des photographes à la construction du marché des images « libres de droits » par Adobe⁵), la syndication (le lieu de la publicité passe de la page de lecture au fil RSS⁶ lui-même). Le matériau intellectuel devient ainsi un adjuvant dans la mise en place de dispositifs. Ce n'est plus leur « vente » qui constitue le modèle économique, mais l'accord que peut trouver un « vecteur » pour rediriger une partie de ses revenus dans l'achat de type « forfaitaire » de la matière première intellectuelle. Le discours idéologique sur le renforcement des droits d'auteur masque cette réalité.

Importée d'outre-atlantique, la nanopublication (ou nano-publishing) repose sur l'activité de publication d'informations formée par des blogs thématiques planifiée par un éditeur. Alimentés par un ou plusieurs auteurs, les « blogs verticaux », nommés ainsi de par leur spécialisation sur un seul sujet, forment la structure du dispositif éditorial. On observe l'association d'un outil éditeur de blog à cette activité (*moveable type*, *typepad*, *wordpress*, etc.). L'originalité de ce modèle repose sur les rédacteurs « amateurs » promus spécialistes et experts du domaine sur lequel ils écrivent : d'après *Vnunet*⁷, ceux de *Social Media Group* (jeune pousse française lancée en 2005) sont payés en « droits d'auteurs » en fonction du nombre de brèves postées. Ce modèle éditorial fait le pari que la valorisation du flux d'échanges des

⁵ Adobe se met des photographes à dos. Menace de boycott contre l'éditeur de logiciels qui favorise l'accès aux images libres de droits. Edouard Launet. Libération. 6 juin 2005 <http://www.liberation.fr/page.php?Article=301824>

⁶ RSS (Really Simple Syndication) : il s'agit d'un format de description de données qui automatise la diffusion de fils d'informations et favorise leur republication en les rendant accessibles, en tout ou en partie, à d'autres sites.

⁷ http://vnunet.fr/actualite/telecommunications/services_et_contenu/20050415008

informations sera généré par l'analyse quantitative et qualitative de l'accès aux contenus. La recherche d'un modèle économique par insertion de publicité dans les fils RSS est basé sur ce principe.

De ce point de vue, le modèle des licences d'usage de type Creative Commons⁸, est une figure qui tente de redonner aux auteurs le pouvoir de décision sur des usages, mais aussi s'inscrit dans cette vectorialisation du marché culturel, ce qui peut avoir des effets sur l'anonymisation des auteurs. Surtout quand la « nouvelle écriture » rencontre des dispositifs techniques permettant de multiplier les canaux de diffusion : de la « publication en ligne » aux web services.

Aux situations d'écriture et de publication stabilisées et régularisées par l'édition-imprimerie, correspondent en ligne une pluralité de cas de figures. Nous choisissons l'outil comme mode de repérage de cette diversification. Ce point de vue nous permet d'observer qu'à la complexification croissante de l'univers technologique exigeant de l'auteur des savoir-faire informatiques de plus en plus spécialisés, coïncide une simplification des procédures de publication par la mise à disposition d'espaces préformatés pour le recueil des inscriptions.

2. Outils de publication et d'archivage de documents

L'arrivée de l'électronique et la simplicité des outils mis à la portée de tous impactent sur les comportements des différents acteurs de la chaîne de production, de publication et de diffusion des documents. Ce phénomène s'étend à l'ensemble de la chaîne du document avec les outils disponibles sur l'internet pour la publication en réseau. Mais ces outils marquent aussi la manière, le degré, de cette prise en main. Nous illustrerons ainsi quelques cas.

Avant tout rappelons le schéma traditionnel d'une chaîne éditoriale et de ses acteurs (Tableau 1). Le rôle de l'auteur y est bien défini et délimité. Même si les principales fonctions ou étapes perdurent, il est souvent tentant de s'y atteler soi-même alors qu'elles étaient auparavant attribuées à d'autres acteurs que l'auteur.

De nombreux outils donnent à l'auteur l'occasion d'intervenir à différentes étapes d'élaboration et de diffusion des documents. Parmi ceux-ci, les outils de production de sites web dynamiques permettant d'éditer, de modifier et de publier du contenu (CMS⁹) possèdent deux caractéristiques que nous retiendrons ici :

- modulation de la « fonction édition » suivant le processus de publication choisi,
- scénarisation de la relation auteur-lecteur.

⁸ Les « Creative Commons » de Janus Bifrons sont des licences d'utilisation inspirées de celles du logiciel libre. Elles prévoient une large gamme d'usages entre copyright et domaine public.

⁹ CMS : content management systems ou systèmes de gestion de contenus.

Acteur	Fonction	Outils
Auteur	Création du contenu	Outils de conception
Editeur <i>Editor</i> <i>Publisher</i>	Gestion et adaptation des genres en fonction de choix poétiques, politiques, scientifiques, commerciaux, etc. Validation des contenus Mise en forme Fabrication Référencement	Outils d'édition Plate-formes de fabrication et de publication en ligne Bases documentaires
Diffuseur/ Distributeur/	Diffusion Distribution – Promotion - Vente	Plate-formes de distribution, de stockage et de vente en ligne
Libraire	Transmission (évaluation, vente, conseil)	Bases documentaires
Bibliothécaire Documentaliste	Transmission (évaluation, tri, prêt, évaluation, archivage, conseil, etc.)	Bases documentaires et Référencement
Lecteur	Lecture Evaluation Transmission (prêt, conseil, etc)	Annotation Rediffusion (mail, web, etc) Citation (base de données)

Tableau 1 - *Acteurs de la chaîne éditoriale traditionnelle*

2.1 Personnalisation de la fonction édition

L'édition est à entendre comme un double processus de sélection et d'amélioration des textes et de fabrication supposant des procédures techniques adaptées à l'impression et à la diffusion électronique. Par publication, nous entendons habituellement l'étape d'édition consistant à prendre la décision de rendre public une oeuvre, un article, un document et l'objet produit mis en circulation.

On remarque que dans le cas de la diffusion imprimée, le processus d'édition s'effectue en deux temps : les textes sont d'abord collectés, filtrés et améliorés pour ensuite être publiés, c'est-à-dire intégrés dans un prototype servant à l'impression d'une quantité finie d'exemplaires. Le genre éditorial étant le traitement spécifique qui donne un ton stylistique à un contenu, agencé sur un support dont la forme possède des caractéristiques repérables (livre de poche, revue, etc.).

De par ses formes spécifiques de production (en s'appuyant sur des aides telles des feuilles de style permettant de préformater les (hyper)textes), de filtrage et de réception des textes, il est virtuellement possible pour chaque CMS (blog, wiki, Spip¹⁰, etc.) de définir son propre genre éditorial en modulant de façon personnalisée la « fonction édition ». L'illustration du système de fonctionnement de spip est, par exemple, entièrement basé sur la métaphore d'une rédaction de

¹⁰ Système de publication pour l'internet partagé : <http://www.spip.net>

presse (« publication » des « articles » des « rédacteurs »). Lorsque un « article » est « proposé à l'évaluation », il peut être soumis à discussion à tous les utilisateurs du site, invités à venir en discuter par l'intermédiaire d'un forum de discussion interne.

Le wiki, système de publication-construction de textes « à plusieurs mains », est capable de garder trace des modifications du texte. Ses propriétés autorisent la fabrication collective, dans des groupes restreints de personnes identifiées, mais aussi éventuellement une fabrication largement ouverte à l'ensemble des lecteurs :

- le processus d'écriture et l'acte de publication sont pratiquement simultanés,
- la publication des étapes d'écriture concentre le regard sur la fabrique du texte ;

Cette activité occupe alors le premier plan, le texte produit n'appartient plus à un seul auteur mais est susceptible d'être modifié par d'autres, ce qui pose la question de l'**édition de référence** d'un texte.

Par la diversification de ses méthodes de filtrage, les CMS ont pour particularité de brouiller les frontières du processus éditorial puisque la fabrique du contenu s'effectue directement dans un espace de publication dont le filtrage sera modulé de façon différente suivant les paramétrages de l'outil. En parallèle, ces outils proposent la génération, via des formulaires, des fichiers de métadonnées qui permettent un référencement normalisé, destinées à faciliter la tâche des méta-moteurs de recherche. A noter également éventuellement, l'aide, dans le cas de CMS spécialisés dans des milieux industriels comme l'aérospatiale, l'utilisation de « langues contrôlées » pour la rédaction technique, afin de faciliter la traduction automatique ou tout au moins assistée par ordinateur, etc.

Alors que dans un wiki, l'édition possible par le lecteur de l'entièreté de la page écran efface la frontière auteur/lecteur, la réponse du lecteur au blogueur transforme l'activité d'écriture en un processus de co-auctorialité.

2.2 Configuration de l'interaction auteur/lecteur

Un blog est un CMS formatant un genre éditorial se présentant sous forme de billets constitués de divers médias (textes, images et sons) et s'empilant selon un ordre chronologique où le plus récent prend place en tête de la page-écran. Retenons comme caractéristique éditoriale structurant la prose des blogs, la spécification des voix engendrée par la séparation nette entre auteur et commentateur et l'automatisation des signatures. Les fonctionnalités attribuées aux liens hypertextes sont au cœur du fonctionnement du blog inscrivant plus particulièrement le blogueur dans l'immédiateté relationnelle d'un réseau social :

- commentaire : prévu pour afficher les réactions des lecteurs, ce lien peut être utilisé par l'auteur pour répondre et maintenir une relation directe avec son lectorat ;

- blogroll : la liste de blogs « amis » forme un groupe dans lequel s'inscrit le blogueur et est aussi un moyen d'échanger des faveurs en même tant qu'un outil de navigation pour les lecteurs cherchant à connaître les centres d'intérêts de l'auteur,

- permalink : le lien permanent, outre sa fonction d'archivage, permet aux autres blogueurs de relier leurs billets produits sur le même thème,

- trackback : l'automatisation de la citation garde une trace des autres billets postés sur le même sujet et permet de savoir qui discute de quoi, en dehors du blog,
- fil rss : système automatisé de récupération de contenus.

Un cercle d'abonnés se dessine selon les liens mis en place par le blogueur (blogroll). Chaque billet dispose d'un retour potentiellement immédiat de son lectorat, par le biais des commentaires publiés directement sur le blog de son auteur, ou repérés dans la « blogosphère » par le système des trackback.

Le document global produit par ce processus à plusieurs mains intègre donc le faisceau des commentaires et la dynamique d'usage et de citation comme partie prenante du document lui-même, rendant aux écrits des individus l'équivalent du système codifié de la littérature scientifique (émergence, réseau social, autorité par le biais des lectures-citations, etc).

Un auteur-blogueur diffuse donc autant qu'il produit de l'information et se conjugue au singulier et au pluriel (Tableau 2). L'auteur se construit une autorité à partir de l'autopublication à la base même du concept de blog en gérant son lectorat et en se plaçant au sein d'une communauté.

Manières d'écrire	Manières de diffuser	Figures d'auteur-éditeur
<ul style="list-style-type: none"> • Copieur/colleur • Annotateur • Compileur • Créateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Rerouteur • Commentateur • Contributeur • Stockeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Auteur-éditeur de « revue » => Blog « revue » au paratexte identifiable (<i>Pointblog</i>) • Auteur-éditeur hébergeant d'autres blogueurs => Blog partagé (<i>Big Bang Blog</i>) • Auteur auto-édité => Blog personnel (<i>Luc Fayard</i>) • Collectif d'auteurs => Blog collectif au paratexte identifiable (<i>AEIOU</i>)

Tableau 2 - Figures d'auteurs-blogueurs

Systèmes de publications		Agrégateurs		Méta-informations	
Outil de publication personnelle	Plate-forme de publication - hébergeur	Lecteur de blogs	Plate-forme d'agrégation - portail	Tagging	Moteurs d'indexation
<i>Rss4you</i> <i>Wordpress</i> <i>DotClear</i> <i>TypePad</i> , <i>etc.</i>	Hébergement de blogs par une société utilisant un serveur d'agrégation <i>Ublog, Radio Userland, Joueb, etc.</i>	Outil client de lecture de blogs <i>FeedReader</i> <i>NetNewsWire</i>	Service automatisé d'assemblage d'infos transformé en portail d'infos	Pratique de balisage en catégories décidées par l'auteur et utilisables par d'autres blogueurs	Indexation automatique et référencement des blogs par les balises choisies par leurs auteurs

Tableau 3 - Systèmes et outils de base de publication des blogs

2.3 Auto-archivage, référencement et labellisation

Nous abordons ici un auteur spécifique, le chercheur scientifique. Internet a modifié ses habitudes dans les processus de recherche et d'accès à l'information scientifique et technique. Depuis le début du 21ème siècle, tous ou presque tous les titres de revues internationales ont été rendus disponibles sur la toile et largement diffusés. Cependant pour réagir contre le prix des éditions imprimées devenu exorbitant – alors même qu'il s'agit d'offrir l'accès à des publications produites et financées par les chercheurs – le monde académique a lancé le mouvement des archives ouvertes.

« La notion "d'Auto-Archivage par l'Auteur" fait référence à la mise en dépôt public sur Internet (Archives Ouvertes) de publications scientifiques par les auteurs eux-mêmes, et pouvant être consultées gratuitement par tous. » [HAR, 00]

En s'exprimant ainsi, Stevan Harnard rappelait les objectifs de base de ces plates-formes en ligne de réception d'articles scientifiques, à différentes étapes allant de la pré-publication à la post-publication. Associé au libre accès, ce mouvement concerne le cœur de la recherche. La création du premier serveur de prépublication arXiv par Paul Ginsparg en 1994 concernait la physique fondamentale ; puis le phénomène s'est élargi à toutes les disciplines et est aujourd'hui soutenu par de nombreux organismes de gestion et de financement de la recherche. La progression de ce mouvement se mesure à ses déclarations¹¹.

Pour concevoir des espaces où les chercheurs publient leur production écrite, plusieurs outils sont mis à leur disposition, comme *D-Space*, *Eprints*, *CDSWare* ou autres dérivés de ces trois derniers. Toutes issues du monde du logiciel libre, ces plateformes proposent à l'auteur un formulaire dans lequel l'auteur va proposer un référencement, en précisant toutes les informations nécessaires au signalement de sa publication. Bien entendu, l'auteur effectue lui-même le dépôt de son (hyper)texte (document texte en y associant si besoin tous les fichiers multimédias reliés au texte). A ce niveau, il n'est pas préconisé de format de texte, l'auteur peut très bien déposer une ou plusieurs formes de son texte que ce soit en word, html ou pdf dans la très grande majorité des cas. A ce stade, il est évident que l'auteur profite d'une meilleure visibilité, visibilité qui peut être labellisée, voire évaluée dans le cas de plateforme d'archives institutionnelles. Rappelons que l'auteur peut y intégrer toutes les versions du document, de la pré-publication à la post-publication ; ce qui donne aux textes pré-publiés une notoriété différente de celle acquise par la publication. Ici hybridée avec l'auto-archivage, la notion de publication continue de se diversifier sur le web.

Le système global des archives ouvertes se distingue des modèles précédents en ce qu'il ne concerne pas la production des documents eux-mêmes, mais se focalise sur leur description (métadonnées de catalogage et d'indexation), leur mise en circulation (accès-libre au contenu) et leur promotion (mise en place de robots

¹¹ Déclarations de Budapest (décembre 2001) - <http://www.soros.org/openaccess/fr/read.shtml>
- de Bethesda (avril 2003) - http://www.inist.fr/openaccess/article.php3?id_article=58
- de Berlin (octobre 2003) - http://www.inist.fr/openaccess/article.php3?id_article=38

d'exploration des espaces d'auto-archivage pour la création de systèmes d'alerte, ou de banques de données spécialisées¹². En revanche, il est intéressant de souligner que c'est l'auteur qui va assurer ces fonctions, s'ingérant en cela non seulement dans la travail de l'éditeur, mais aussi dans celui du bibliothécaire.

3 Redistribution des responsabilités et attribution d'autorité

3.1 Evolution des métiers et des rôles

La place de l'auteur. Avec l'utilisation des outils cités dans les paragraphes précédents, l'auteur assume de plus en plus les tâches qui étaient auparavant celles de l'éditeur et en particulier, la mise en forme des documents. Les outils mis à sa disposition lui permettent d'intervenir à toutes les étapes de conception et de diffusion des documents. Il lui est beaucoup plus facile de publier par le simple geste de déposer un document sur un site internet quel qu'il soit. Mais, même s'il est de plus en plus aisé de devenir un auteur publié, est-on pour autant plus aisément un auteur lu ?

La place de l'éditeur. Cette diversification des outils mis à disposition et l'usage qui en est fait, bouleverse profondément le travail et le positionnement de l'éditeur. Certains métiers des maisons d'éditions, en particulier ceux correspondant à la mise en forme et à la fabrication des (hyper) textes peuvent tendre à disparaître de par la prise en charge de leurs fonctions par les outils (cf. cas des CMS). Les auteurs assurant eux-mêmes ces fonctions automatiquement. Citons, par exemple, les cas des plateformes des revues scientifiques en Sciences Humaines et Sociales telles *revues.org* avec *Lodel*, ou celles des thèses telles *cyberdocs*¹³.

Cependant, la fonction de correction et de validation traditionnellement assumée par l'éditeur est de plus en plus nécessaire dans un contexte de profusion d'informations. De plus, face à cette masse d'information, la question du référencement reste primordiale.

Pour assurer ces rôles, dans le cas des archives ouvertes, où l'éditeur est absent, il est important de trouver des acteurs; l'auteur n'étant pas forcément en mesure de les effectuer : par manque de compétences pour ce qui concerne le référencement et parce qu'il ne peut être juge et partie pour ce qui est de l'évaluation. C'est dès lors le « bibliothécaire » qui retrouve une place dans la chaîne de fabrication du document.

La place du diffuseur/distributeur. Dans le modèle classique, l'éditeur assure la fabrication d'un objet physique (livre, journal...). A l'heure de l'électronique, l'objet est le document numérique mais l'édition électronique sur le web s'associe aussi avec l'impression et la diffusion de petites quantités d'exemplaires (Inventaire-invention, Manuscrit.com) ; l'éditeur devient alors diffuseur-distributeur. D'un autre côté, les outils P2P¹⁴ transforment chaque lecteur-auditeur connecté en diffuseur-distributeur de documents.

¹² Modèle OAI-PMH : Open Archive Initiative – Protocol for Metadata Harvesting : il s'agit d'un protocole de moissonnage de métadonnées.

¹³ www.revues.org et <http://sourcesup.cru.fr/cybertheses/>

¹⁴ Peer-to-peer : réseau où chaque ordinateur connecté est un serveur de données.

L'auteur-éditeur-hébergeur. La LCEN¹⁵ introduit une nouvelle forme d'acteur de la chaîne éditoriale : l'hébergeur porte la responsabilité de l'identification des acteurs. La LCEN en identifie quatre catégories dans les services de communication au public en ligne : les fournisseurs d'accès, les hébergeurs, les éditeurs et les auteurs. Les hébergeurs sont des prestataires techniques, personnes physiques ou morales qui « *détiennent et conservent les données de nature à permettre l'identification de quiconque a contribué à la création du contenu ou de l'un des contenus des services dont elles sont prestataires* » [extrait de la LCEN – art. 6-II]

Pour ce faire, « *Elles fournissent aux personnes qui éditent un service de communication au public en ligne des moyens techniques permettant à celles-ci de satisfaire aux conditions d'identification prévues au III.* » [extrait de la LCEN – art. 6-II].

Le service de communication au public en ligne est une notion à emboîtement puisqu'un service est susceptible d'en contenir d'autres où la responsabilité éditoriale des contenus se trouve être partagée entre les acteurs. Les auteurs apparaissent aux côtés des éditeurs, lorsque soupçonnés de faits litigieux, leurs hébergeurs se sont vus notifiés « *la copie de la correspondance adressée à l'auteur ou à l'éditeur des informations ou activités litigieuses demandant leur interruption, leur retrait ou leur modification, ou la justification de ce que l'auteur ou l'éditeur n'a pu être contacté.* » [extrait de la LCEN – art. 6-I-5].

Les blogueurs sont considérés comme des éditeurs, professionnels ou non professionnels, de « services de communication en ligne », ce qui entraîne un flou sur le partage des responsabilités entre commentateurs et auteurs de blogs. Un auteur-éditeur de blog peut être tenu pour responsable des propos tenus par les contributeurs qui alimentent son blog, ce qui peut l'entraîner à supprimer des commentaires et par conséquent, des pratiques d'anonymisation. Eric Barbry du *Journal du Net*¹⁶ pointe la notion pluriforme de l'hébergement puisque celle-ci concerne aussi bien les pages web, que l'édition de forums ou de service de courtage aux enchères par voie électronique. Par ailleurs, l'hébergement de contenus est reconnue comme une activité qui peut être gratuite et non professionnelle, ce qui vise bien chaque particulier mettant en œuvre un CMS sur le web. En focalisant sur le contrôle technique de l'identification des contenus, la LCEN contribue à affaiblir la figure de l'éditeur, traditionnel garant de la qualité des contenus.

La place du lecteur. Les dispositifs de publication offrent aux lecteurs différents moyens et espaces d'expression (courrier électronique, forums, commentaires, etc.). Le retour du lecteur à l'auteur, spécificité du blog, a été rapidement adopté par la presse comme l'attestent les exemples de dialogues entre rédacteurs et lecteurs. C'est ainsi que le blogging s'est installé progressivement au cœur de la presse en ligne et possède plusieurs finalités : espace d'interactions entre rédacteurs professionnels et lectorat, fidélisation de nouveaux lecteurs non abonnés aux tirages papier, etc. Il en résulte une amplification de la relation revue-lecteur qui se laisse remarquer à travers la finesse de son traitement : le *New York Times* propose ainsi aux lecteurs, mécontents des rectificatifs déjà apportés à leurs articles, d'exprimer à nouveau leur potentielle insatisfaction. L'édition en ligne du *Los*

¹⁵ Loi sur la confiance en l'économie numérique, 2004.

¹⁶ Blogs : quels statut et législation appliquer ? Edition du 31 mars 2005

Angeles Times est allé jusqu'à proposer à ses lecteurs la réécriture de son éditorial par l'intermédiaire d'un wikitorial¹⁷, mais l'expérience a tourné court.

On trouve même des expérimentations visant à faire fabriquer un article par des lecteurs, comme celle menée par Wade Roush au *Technology review* du MIT. En créant un blog¹⁸ destiné à agglutiner des lecteurs et à les faire commenter un article prévu sur les technologies collaboratives, l'auteur scientifique met à contribution des lecteurs « avant » publication.

Journalisme « participatif », ou « collaboratif », ou « citoyen à grande échelle », sont des appellations destinées à caractériser les blogs en ligne cherchant à faire produire aux particuliers une information inédite répondant à des critères journalistiques. Notons l'initiative française, *Agoravox*¹⁹ qui propose à tout internaute de publier gratuitement des articles classés dans neuf rubriques, selon les modèles outre-atlantique d'*OurMedia* et de *NowPublic* (créés en mars 2005). Le concept de *NowPublic* est le suivant : des lecteurs-internautes demandent qu'un sujet d'actualité particulier soit traité, si besoin en offrant une rémunération ; des photographes, blogueurs ou journalistes traitent ledit sujet et publient leurs informations librement accessibles.

Regret The Error est une revue de presse d'un genre particulier : un blog spécialisé dans la traque des erreurs journalistiques depuis octobre 2004. Les billets rédigés repèrent des corrections, rectificatifs et autres addenda dans un souci d'observation du traitement de l'exactitude et de la véracité dans les médias. Le blog n'est pas commentable et les « erreurs » relevées sont soumises par mail à l'éditeur. Une colonne du site web répertorie les url de correction et des médiateurs de la presse audiovisuelle nord-américaine et un module recense les sites d'intérêt journalistique en ligne. Evidemment, le blog s'autocritique régulièrement en listant ses propres erreurs.

La place du référencier. La liaison et l'organisation d'un matériel dispersé par l'intermédiaire des fils RSS peut faire partie de l'activité du blogueur, qui pratique alors l'agencement de contenus et le référencement. Confronté à la nécessité de l'auto-organisation sur le web que l'on pourrait qualifier d'auto-poïétique, le blogueur peut s'adonner aussi à la *folksonomie*. Ce concept utilisant le balisage (tagging) est l'affectation par l'auteur ou le lecteur de mots-clés à un contenu caractérisant l'information. Cette classification « par centre d'intérêt » peut être destinée à rester dans sa sphère privée ou à être ouverte au public. Par exemple, le service de stockage et de partage de photos en ligne, *Flickr*, laisse ses adhérents classer leurs images, chacun pouvant ajouter un tag à une photo déjà taggée. Le référencement par introduction de balises meta dans le codage HTML, dont le webmaster était jusqu'ici responsable, est laissée à l'internaute encourageant ainsi une attitude d'appropriation du web. La *folksonomie* est donc un classement populaire (folk) correspondant à des besoins immédiats et particuliers de mise en commun de liens, de signets effectivement partagés de lecture de blogs²⁰

¹⁷ <http://www2.latimesinteractive.com/wiki/index.php/Wikitorial>

¹⁸ <http://www.continuousblog.net/2005/05/post.htm>

¹⁹ Créé par le cabinet de veille et d'intelligence économique Cyblon

²⁰ C'est ainsi que les photos prises par les deux cents participants de la manifestation des « Blogs au Sénat » en avril dernier sont taggées « lesblogs » sur *Del.icio.us* et *Flickr*, le

(*Deli.cio.us*). Certains comme le collectif *L'ouvre-boite*²¹ tentent d'en tirer un modèle économique comme un service d'agrégation de tags²².

La **rédaçtion automatique**, qui est une réalité pour certains documents comme les bulletins météorologiques, est un cas particulier, extrême, qui remet en cause la notion même d'auteur de document. Elle s'appuie justement sur l'exploitation de contenus pré-existants et sur une modélisation fine des documents à générer.

D'un autre côté, les scripteurs du web peuvent devenir « auteurs » à leur insu lorsque leurs productions sont captées sans leur consentement et agencées en une œuvre (art-net) ou une revue comme par exemple, l'*Annotated New York Times*²³, dont le concept éditorial est basé sur la récupération de billets de blogueurs faisant mention ou citant des articles du New York Times. Les articles y sont classés par rubriques thématiques dans lesquelles sont classés les commentaires²⁴ piochés dans les billets des blogs. Des fils de discussion se construisent automatiquement à partir des articles discutés.

3.2 Auctorialité – autorité – autoritativité

Dans cette section, nous nous intéressons au processus qui confère à un auteur un statut d'expert, une reconnaissance par ses pairs ou le grand public : comment cette autorité est attribuée de façon classique ou est susceptible de se construire de manière alternative.

L'auctorialité concerne trois processus : la **production** de documents par un ou plusieurs auteurs, la **réception** par les lecteurs de l'auteur dans l'œuvre ou le document et enfin la **liaison** permettant de retrouver l'œuvre ou le document. L'autorité est précisément attachée à l'auctorialité par le lien susceptible d'unir un auteur à un discours ou à un document. Basée historiquement sur l'héritage et la transmission [ARE 54], l'autorité se fonde sur l'identification des énoncés offrant une garantie de qualité et de vérité selon G. Leclerc qui distingue l'autorité énonciative de l'autorité institutionnelle [LEC 96].

Dans de précédents travaux, nous avons qualifié de pratique autoritative la propension pour les auteurs à s'affirmer auteurs en dehors des autorités établies, ce qui nous a permis de distinguer l'**auteur traditionnel** s'inscrivant dans un dispositif éditorial classique pratiquant un filtrage de la chose publiée en aval de sa production, de l'**auteur autoritatif** s'autopubliant et construisant lui-même les conditions de sa reconnaissance dans l'univers électronique.

La fonction éditoriale, du comité de rédaction de la presse d'actualité au système de contrôle par les pairs de la publication de la science en passant par le « comité littéraire » des éditeurs, vise à sélectionner et à hiérarchiser les documents (écrits, musiques, images, vidéos, etc.). Cette opération, nécessaire aux lecteurs, possède de nombreux biais notamment liés au fait que l'édition est une activité économique, et que la sélection/hiérarchisation est fonction des représentations du lecteur au sein de

même référencement étant repris par le moteur d'indexation *Technorati*, spécialisé dans les blogs.

²¹ <http://louvre-boite.viabloga.com/news/8.shtml>

²² <http://creative-mobs.com/portal/tag/cartographie>

²³ Bâtie par le serveur d'agrégation *Blogrunner*

²⁴ 27163 articles répartis en 1732 thèmes au 23 mai 2005.

groupes privilégiés de « filtreurs » aux intérêts divers : média-planneurs pour la musique, catégorisation « grand-public », choix des réseaux de distribution des ouvrages à promouvoir, etc. Ces biais sont accrus et renforcés quand il y a concentration économique verticale entre éditeurs, diffuseurs et promoteurs (critiques, publicité maintenant autorisée sur tous les supports, etc.).

Ce que l'existence de nouveaux systèmes de publication liés au numérique et au réseau change dans ce paysage, c'est la capacité à faire émerger des « auteurs » en leur conférant une « autorité » à partir des actes épars de lecture et de transmission (citation, reprise, lien, etc.). En ce sens, l'édition ne repose plus simplement sur un **modèle de choix a priori** par un groupe-filtre mais aussi sur un **modèle de validation a posteriori** ou publication distribuée.

Le fait concret de relier, d'inscrire son blog, son article, sa page web, dans un réseau de liens et de citations, puis de « manager » ce réseau de liens, est un processus communicationnel initié et entretenu par l'auteur qui construit les conditions de sa légitimation de manière autoritative. On peut examiner sous cet éclairage le choix des moteurs de recherche de valoriser les documents ayant un grand nombre de liens entrants (*pageRank*). Dans la course à l'audience, les auteurs déjà repérés se trouvant en tête des listes de réponse vont accentuer leur notoriété. Une telle analyse nous confirme dans l'assimilation du moteur de recherche à un « média », capable de fabriquer de l'audience à partir de documents, dans une logique dirigée par les buts du lecteur qui pose ses propres mots-clés dans sa requête. Sous une autre forme, la *folksonomie* pourrait viser au même procédé : faire émerger les documents et auteurs en suivant des « fils » spécifiques qui peuvent être conçus comme autant de médias spécialisés ou « de niche ».

3.3 Réseau et audience

La situation numérique diversifie les relations entre auteurs et éditeurs. Alors que dans le domaine des artefacts, l'auteur est soumis à l'industrialiseur (éditeur, presse, major,...) pour la mise à disposition du public de ses documents et leur promotion-distribution, dans le domaine numérique, l'auteur peut choisir de se lancer dans une des innombrables variantes éditoriales existantes ou créer les siennes et tenter de gagner une audience, en attendant d'en tirer des revenus.

Il faut cependant impérativement distinguer le réseau de l'audience ou du lectorat. Alors qu'effectivement l'internet peut apparaître le moyen direct d'accéder à la notoriété, la réalité des pratiques révèle souvent une absence de lecture. Les documents placés sur le web sont là pour construire du réseau social où la circulation prime sur la production. En ce sens, la communication phatique (Jakobson) passe avant la transmission (le « digital » de l'Ecole de Palo-Alto).

Par contre, si l'objectif est d'attirer l'attention d'une audience ou d'un lectorat et d'accéder à l'autorité et la reconnaissance, les phénomènes médiatiques de sélection redeviennent centraux : la ré-écriture (édition de texte, arrangements en musique, etc.) et l'agencement (le « titre » du livre qui regroupe les écrits, le fil de l'émission qui enchaîne les musiques, le titre du journal ou de la revue qui résume la marque de fiabilité) en sont les repères.

On peut imaginer un nouveau processus dans lequel les proto-documents [PED 05] sont disponibles en forme numérique directe (autopublication, blogs, archives ouvertes, etc.). Ils sont le reflet de l'élaboration de la pensée de leurs « proto-auteurs » et de l'émergence, tant des sujets traités que des figures pour les porter

(l'auteur comme signe distinctif). C'est alors par percolation [GEN 76] que les éditeurs et médias vont faire passer du réseau à l'audience les documents ou les personnes qui remplissent un besoin social (musique de variété, presse, pensée politique et sociale, etc.) ou dont la force créative emporte l'adhésion (création littéraire et artistique à proprement parler).

L'audience émerge du réseau par le travail éditorial d'intermédiation repérable par son paratexte. La multiplication des intermédiaires organisant les commentaires et les discussions autour des propos tenus font passer progressivement les sujets d'intérêts particuliers à celui d'intérêt général : c'est une des conséquences du brassage permanent du web..

3.4 Schémas en présence

Nous tentons d'abstraire ici deux types d'auteurs sur le web. D'un côté, nous trouvons les auteurs institués, dont l'autorité est reconnue parce qu'ayant suivi les schémas traditionnels de la publication et dont l'entrée sur le web constitue quelquefois une stratégie de médiatisation. De l'autre, nous découvrons l'autorité des « francs-tireurs », tissant patiemment leur réseau de liens ou portés soudainement sur le devant de la scène le temps de l'actualité. Bien entendu, une pluralité de cas se retrouve entre ces deux schémas.

Dans le **schéma traditionnel**, la publication est décidée par un comité de lecture ou un comité éditorial (sanction/notation), puis le même processus de sanction/notation est effectué par les lecteurs/le public, ce processus étant amplifié par la public. En choisissant de publier directement sur des archives ouvertes, le chercheur s'impose en dehors de ses autorités. Cependant, il semble encore aujourd'hui réticent à les utiliser. En effet, les textes déposés sur ces espaces d'archives ouvertes, en libre accès ou non, ne font pas partie des références lors de l'évaluation du chercheur, donc de l'auteur. Le circuit de diffusion traditionnel appartient aux schémas « recommandés ». Cependant, les décisions récentes du CNRS, de l'INSERM, de l'INRA et de l'INRIA tendent vers une labellisation institutionnelle de ces espaces²⁵, ce qui pourrait encourager de nouvelles conduites. Une preuve que l'autorité énonciative du chercheur reste placée sous la tutelle des autorités institutionnelles.

Schéma alternatif. Nous prendrons ici comme exemple, celui d'Etienne Chouard, une autorité construite sur le web, pendant la campagne sur la Constitution européenne d'avril 2005. Cet anonyme enseignant s'est vu brutalement médiatisé de par la reprise par l'association *Attac* d'une lettre ouverte, bientôt diffusée dans les réseaux du Non. Reprise et reroutée des milliers de fois, la lettre fait le tour des blogs et rubriques de revues créés pendant la campagne et contribue à faire sortir le Non de sa marginalité lorsque presse et radio s'intéressent à son auteur. Sa réputation atteint l'autre rive de l'Atlantique. Vivement critiqué par les juristes et autres experts, Etienne Chouard s'accroche et corrige son texte au fur et à mesure des remarques, en republiant de façon quotidienne son document amélioré. C'est de manière autoritative que s'est construit ici l'auteur et c'est par percolation que le texte a conquis son audience.

²⁵ Voir communiqué de presse : <http://www2.cnrs.fr/presse/communique/640.htm>

Illustration brute d'une autorité énonciative se dressant contre une autorité institutionnelle, Christophe Grébert citoyen militant actif, crée *Monputeaux.com* et critique régulièrement la manière dont la Mairie gère sa commune, en assistant aux séances du Conseil Municipal et en publiant ses commentaires sur un blog sous-titré « La page d'un Putéolien qui a décidé de l'ouvrir ». L'autorité municipale se sentant menacée le poursuit en diffamation. Lorsqu'en mai dernier, la police municipale l'arrête en pleine rue, les blogs font faire le tour du monde de l'information en quelques heures. Un *google bombing*²⁶ est lancé et *Monputeaux.com* grimpe à la deuxième place derrière la Mairie au « top-50 » de *Google*. Sans son blog qui lui sert de tribune et qui connaît des records d'affluence, la lutte de Christophe Grébert n'aurait pas attiré l'attention de la presse imprimée et audiovisuelle.

La **cohabitation des deux modèles** s'illustre par les auteurs institués qui jouent sur les deux modèles. S'exprimant sur un blog politique, l'enseignant-chercheur Jacques Généreux autopromeut ainsi sur son site ses livres édités au Seuil. L'auto-édition sur le web a alors pour but de renforcer l'autorité de l'auteur acquise par l'édition imprimée. Autre enseignant-chercheur, Jean Véronis met en ligne sur son blog un concordancier, permettant d'interroger la Constitution européenne, ce qui le popularise aussitôt. Le journaliste Daniel Schneiderman fait savoir par son blog qu'il a gagné aux Prud'hommes le procès contre son ancien employeur mais il est lui-même objet de commentaires de blogueurs²⁷. La pratique des blogs devient courante et peut devenir un passage obligé pour les professionnels de l'écrit. Sur le web, l'autorité énonciative personnelle précède l'autorité institutionnelle.

Dans le cadre numérique, cette tension entre les deux pôles – les deux « devenir auteur » – se construit sur une courbe continue. A l'économie de l'attention propre à l'audience répond l'économie de la longue traîne [AND 04] de la valorisation du réseau. Ce phénomène est brouillé par les interprétations juridiques abusives qui confèrent une « propriété intellectuelle » à tout produit d'un travail d'élaboration, depuis le mail jusqu'à l'œuvre d'une vie et qui risquent de conduire à une marchandisation de toute la pensée ; notamment lorsque les coûts de transaction baissent, rendant possibles les micro-paiements. L'auctorialité juridique ainsi conférée limite les phénomènes de valorisation de groupe du réseau, tout en ne garantissant pas l'existence d'une auctorialité effective par la reconnaissance d'autorité que donne l'audience ou le lectorat. *A contrario*, les choix de libertés décidés par les auteurs (archives ouvertes pour la science, Creative Commons pour la création, etc.) montrent leur efficacité dans la promotion de ces auteurs, souvent en leur ouvrant les portes des vecteurs d'audience, soit pré-existants (par exemple des blogs repris dans la presse), soit en émergence (taggage, blogosphère, etc.).

4 Conclusion

Nous constatons la coexistence de plusieurs types d'autorités : institutionnelles, énonciatives et de réseaux qui s'affrontent quelquefois et se complètent souvent ; l'une ne prenant pas la place de l'autre. L'intervention des institutions de la recherche pour soutenir les « archives ouvertes » en les labellisant en est une

²⁶ Action consistant à relier un site par des liens hypertextes de manière à augmenter le trafic pour influencer son référencement.

²⁷ Arrêt sur pillages. <http://rezo.net/pillages>

preuve. De même, après avoir connu une période d'observation, la presse semble vouloir se nourrir des blogs et pourrait lancer elle-même de nouveaux supports « de niche » basés sur les blogs verticaux.

L'autorité de l'auteur qui s'est construite dans un schéma traditionnel apparaît pouvoir prendre plusieurs formes, de par la diversification des outils et des moyens au sens large du terme, et du bouleversement des étapes de production et de diffusion des textes. Mais s'il se construit lui-même dans un univers de relations dont il est obligé de tenir compte et dont le feed-back lui permet d'évoluer, l'auteur part nécessairement à la recherche de critiques pour sa propre légitimation.

L'existence de l'auteur collectif se banalise, bien qu'il dépende du contexte, de l'environnement d'écriture (humain, environnement, matière sur lequel il travaille) et du document qui fait le lien entre les trois (c'est le cas de R. T. Pédaque).

Modélisation impossible ? S'il y a bien une pluralité de mises en œuvre, celles-ci s'inscrivent dans des modèles existants ou émergents dont il est toujours difficile de prédire la pérennité.

Le lien entre auteur, lecteur et document. Le passage au numérique exige une redéfinition du document [PED 03]. Il nous oblige aussi à regarder l'évolution de la notion d'auteur, dans ses implications pratiques (extension de la sphère auctoriale vers la mise en forme et la publication), juridiques et économiques (relation entre droit et contrats dans le domaine de la propriété intellectuelle), littéraire et scientifique (à qui appartient les idées ?) et sociales et citoyennes (un nouveau contre-pouvoir de la parole publique ?).

Mais cette étude doit tenir compte de la nature même de son sujet : les pratiques explosent, se diversifient, se complètent ou se concurrencent, et le nombre d'acteurs se multiplie régulièrement, apportant innovations techniques et sociales en permanence. Toute la chaîne de production-diffusion des documents est concernée. Les innovations techniques demandées et testées expérimentalement par les usagers (innovation par en bas) rencontrent l'invention auctoriale, qui subvertit en permanence les hypothèses des techniciens. Cette **imbrication des pratiques et des techniques** semble un caractère déterminant de l'évolution de l'internet et de l'émergence de nouvelles pratiques actoriales... et de lecture.

Car une autre caractéristique de la situation actuelle est le très fort **bouclage entre l'auteur et le lecteur**. Critique, lien, annotation, confrontation, complément, rectificatifs, recyclage et mixage... sont devenus des instants nouveaux de la pratique des auteurs. La construction sociale des oeuvres en apparaît plus clairement encore, accentuant la disparition du mythe et de la figure de « l'auteur romantique ».

5. Bibliographie

- [AND 04] ANDERSON C. The long tail. *Wired magazine*, n°12.10 - octobre 2004. <http://www.wired.com/wired/archive/12.10/tail.html>
- [ARE 01] ARENDT H. La crise de la culture, Folio/Essais, 2001 (1954)
- [CHA 92] CHARTIER R. Figures de l'auteur in L'Ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe. Entre XIVE et XVIIIe siècle. Alinéa, 1992.
- [COC 99] COCH. J. Génération multilingue de bulletins météorologiques : le logiciel Multimeteo in GAT-99, 2e Colloque francophone de génération automatique de textes, Grenoble, 1999.
- [GEN 76] DE GENNES P.G. La percolation : un concept unificateur. *La Recherche* n°72, 1976.

- [MAR 04] MARLOW C. Audience, structure and authority in the weblog community. 54th Annual Conference of the International Communication Association, 2004. <http://www.researchmethods.org/ICA2004.pdf>
- [FOU 94] FOUCAULT M. Qu'est-ce qu'un auteur ? in Dits et écrits. Gallimard, 1994.
- [GEN 87] GENETTE G. Seuils. Editions Seuils, 1987.
- [HAR 00] HARNAD S. Repenser la communication scientifique : l'Auto-Archivage par l'Auteur. Publication électronique des Résultats de la Recherche. Rencontre (Inra-Inserm) du 29 mars 2000.
- [LEC 96] LECLERC G. Histoire de l'autorité. L'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance. PUF, 1996.
- [MAC 05] MACKINNON R. Rapport de la conférence Blogging, journalism and credibility : battleground and commonground. Harvard University, 21 et 22 janvier 2005. <http://cyber.law.harvard.edu/webcred/>
- [PED 03] PEDAQUE T. R. Document : forme, signe et relation, les re-formulations du numérique, 2003. http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000511.html
- [PED 05] PEDAQUE T. R. Les déplacements documentaires, 2005. http://rtp-doc.enssib.fr/article.php3?id_article=228

Annexe 1 - *L'introduction de la publicité dans les fils RSS est rendue possible par la communication - par les plates-formes d'hébergement des blogs et les services de post-traitement des informations - des données de navigation aux publicitaires.*

